



Chapitre I - Administration Générale Chapter I - General Administration

1. Admission et démission Admission and resignation

- 1.1. Toute nouvelle admission est provisoire pour un délai de 3 ans, passé ce délai une nouvelle décision sera prise par l'AG.
All new admission is provisional for a 3 years deadline, after this time a new decision will be take by AG.
- 1.2. Durant cette période le pays concerné a l'obligation de participer à des stages de perfectionnement, assemblées, voire championnats organisés par NBTA Europe
During this period the country concerned has the obligation to participate in refresher courses, assembly, or even Championships organized by NBTA Europe

Application dès le 01.01.2010
Décision AG 2009

- 1.3. La section ne s'étant pas acquitté de sa cotisation ne pourra plus participer aux différents Championnats d'Europe ou du Monde.
En plus elle perd son droit de vote lors de débat.
Dans ce cas le montant de la cotisation est majoré de 40%
The section not carry out of its contribution could not take part in the various Championships of Europe or the World
In more it loses its voting rights at the time of debate.
In this case the amount of the contribution is raised of 40%

Application dès le 01.01.2010
Décision de l'AG 2009

1.4.

2. Propositions et suggestions

- 2.1. Les propositions et suggestions seront débattues en AG uniquement si le représentant les ayant formulées est présent à l'AG.
The proposals and suggestions will be discussed in AG only if the representative who made them is present at the AG

Application dès le 01.01.2010
Décision AG 2009

3. Synthèse des Championnats *Synthesis Championships*

- 3.1. Selon tous les pays présents, il ressort que les remarques sont plus ou moins toujours les mêmes. Donc nous renonçons à faire cette synthèse.
According to all these countries, it is clear that the comments are more or less always the same. So we dont make this synthesis.

Application dès le 01.01.2012
Décision de l'AG 2011